Ville des Andelys en Normandie

ARRETE
Portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2023
CADRE D'EMPLOIS des ATTACHES TERRITORIAUX

Accès au grade d'attaché principal

LE MAIRE DE LA VILLE DES ANDELYS,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

ARRETE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'attaché principal pour l'année 2023 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
M. DOIZY Boris, *attaché* *Echelon : **07*** ***par ancienneté***	1	**01/11/ 2023**

Total promouvables : 1
Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 0

Total promus : 1
Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 0

Article 2 : Le Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par télé versement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Les Andelys, le 26 avril 2023

Le Maire,

Frédéric DUCHÉ